



## Comité unique de programmation du Pays de Brest du 2 octobre 2018 Compte-rendu

### Membres présents avec voix délibérative :

#### Élus

Marc COATANÉA, conseiller régional référent  
André TALARMIN, 1<sup>ier</sup> Vice-Président du Pôle métropolitain du Pays de Brest  
Christian CALVEZ, Président de la CC du Pays des Abers  
Patrick LECLERC, Président de la CC du Pays de Landerneau – Daoulas  
Bernard TANGUY, Président de la Communauté de Lesneven-Côte des Légendes  
Armel LORCY, Vice-Président de la Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay

#### Représentants privés

Guy JOURDEN, Président du conseil de développement de la Métropole et du Pays de Brest  
Jean-Claude LEBRETON, CFE-CGC  
Jean-Pierre CAROFF, personne qualifiée  
Hervé QUINQUIS, personne qualifiée  
Yves JULLIEN, personne qualifiée

#### Excusés

Viviane GODEBERT, Vice-Présidente de la CC du Pays d'Iroise  
Frédérique BONNARD LE FLOCH, Vice-Présidente de Brest métropole  
Daniel MOYSAN, Président de la CC de la Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime  
Isabelle SUDRE, Chambre des métiers et de l'artisanat du Finistère  
Émilie CARIOU, ADESS  
Bernard SIMON, Chambre d'Agriculture  
Jean-Yves PIRIOU, Eau et rivières  
Per Iann FOURNIER, CCI métropolitaine Bretagne Ouest

### Membres avec voix consultative :

#### Présent

Renée THOMAIDIS, conseillère régionale

#### Excusés

Franck RESPRIGET, conseiller départemental  
Ivan BOUCHIER, Sous-Préfet de Brest  
Laurence FORTIN, conseillère régionale

## Techniciens :

Charlotte DESSANDIER, Loic PEZENNEC, Conseil Régional

Anne LOZACHMEUR, Conseil Départemental

Sterenn APPÉRÉ, Luce DEMANGEON, Mickaèle LE BARS et Thierry CANN, Pôle métropolitain du Pays de Brest

## Vérification du Quorum

**Le CUP est composé de 18 membres (9 représentants élus et 9 représentants privés)**

Le double quorum est atteint :

5 membres du collège privés et 6 membres du collège élus sont présents.

Marc COATANÉA ne prend pas part au vote pour les projets sollicitant le FEADER – LEADER

André TALARMIN ne prend pas part au vote pour le projet d'aménagement des espaces partagés

Tech Iroise de la communauté de communes du Pays d'Iroise

### ✓ Ajustements d'opérations

Marc COATANÉA informe les membres du CUP des ajustements d'opérations :

PROJETS	MONTANT SUBVENTION INSTRUIT	AUGMENTATION (Fiche-action concernée)	PASSAGE CP
Plan d'actions du GIP Brest Terres Océanes (avril 2017 à mars 2018) – Brest Terres Océanes CUP du 4/04/2017	89 973 €	<b>-4 077 €</b> (1.3 Soutien aux actions de promotion, de communication du territoire et aux stratégies partagées)	24/09/2018
Construction d'une chaufferie bois à la piscine intercommunale à Crozon – CC Presqu'île de Crozon CUP du 30/06/2015	60 330 €	<b>-31 870 €</b> (3.2 Accompagner les projets de production d'énergies locales et de sensibilisation à la maîtrise de la consommation énergétique)  <b>POUR INFO</b>	29/10/2018
Création d'un pôle d'activités économiques tertiaire à Saint Renan – CC Pays d'Iroise CUP du 17/11/2015	282 433 €	<b>+ 54 433 €</b> (2.4 Créer les conditions de la création, de la reprise et du développement des entreprises)	29/10/2018

➤ Les membres du CUP valident les ajustements d'opérations.

### ✓ Crédits régionaux : état de la programmation et des projets attendus : propositions d'ajustements des critères

Le montant des crédits régionaux validés au titre des 3 priorités est de 7 802 282 € soit un taux de consommation de 46%. Les projets présentés à ce CUP ne sont pas comptabilisés.

Un recensement des projets auprès des EPCI du territoire pour 2018-2019 a été réalisé, Thierry CANN souligne que l'enveloppe restante ne permettrait pas de financer l'ensemble des projets annoncés. Il manquerait 5 millions. Le tableau récapitulatif des projets est un document de travail qui sera amené à évoluer.

Les ajustements de critères suivants sont proposés :

- conserver le taux de 30 % pour 4 projets structurants :
  - ✓ reconstruction du conservatoire botanique national de Brest – Brest métropole
  - ✓ rénovation énergétique d'Océanopolis – Brest métropole

- ✓ reconstruction du centre de voile de Landéda – CCIMBO
- ✓ construction d'une salle de spectacle – CCPresqu'île de Crozon-Aulne Maritime
- diminuer le plafond d'intervention de 30% à 20 % pour les fiches actions 1.1, 1.2, 2.1, 2.2, 2.3, 3.1 et 3.2.
- plafonner le montant de subvention validé en CUP, les ajustements à la hausse ne seront donc plus possibles,
- arrêter le financement des opérations de création de logements sociaux en centralité, de logements pour les jeunes.

➤ Les membres du CUP valident ces nouvelles règles.

✓ **LEADER :**

Il est proposé de plafonner les montants pré-programmés en CUP.

➤ Les membres du CUP valident cette proposition.

Avis de programmation du projet Cezion Touristique

Postes de dépenses	Montant TTC	Financeurs	Montant
Matériel et petit équipement	62 508,66 €	Région Bretagne	15 000 €
		Département 29	13 500 €
		Commune Landéda	2 000 €
Prestations de services	69 729 €	<u>FEADER</u>	<u>75 000 €</u>
		Autofinancement	26 737,66 €
<b>TOTAL Assiette éligible</b>	<b>132 237,66 €</b>	<b>TOTAL financements</b>	<b>132 237,66 €</b>

➤ Les membres du CUP valident l'avis de programmation du projet Cezion touristique pour un montant de 75 000 € d'une assiette éligible de 132 237,66 €

**Examen de projets sollicitant un soutien régional au titre du contrat de partenariat**

	Crédits régionaux (dotation 2017-2020)	Crédits mobilisés suite au précédent CUP	Montant de subvention mobilisé à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
<b>PRIORITE 1</b> : Renouveler et renforcer l'attractivité du Pays de Brest	7 354 842 €	4 313 431 €	1 597 800 €	1 443 611 €
<b>PRIORITE 2</b> : Développer les filières d'avenir et la dynamique entrepreneuriale	3 572 352 €	1 396 090 €	153 573 €	2 022 689 €
<b>PRIORITE 3</b> : Accompagner un aménagement équilibré et durable du territoire	5 883 873 €	2 092 761 €	396 479 €	3 394 633 €
<b>Axe services collectifs essentiels</b>	4 202 767 €	2 993 436 €	99 162 €	1 110 169 €
<b>TOTAL DOTATION</b>	<b>21 013 834 €</b>	<b>10 795 718 €</b>	<b>2 247 014 €</b>	<b>7 971 102 €</b>

Dont crédits de fonctionnement disponibles : 171 338 €

- Au-delà de l'avis formulé pendant le CUP, le compte-rendu précise aussi, sur chacun des projets, les éventuelles réserves à lever au regard du cadre d'intervention régional, notamment des cibles de la grille développement durable.
- En cas d'avis favorable ou favorable avec réserve, il appartiendra au porteur de projet de constituer, avec l'aide du Pays, un dossier complet de demande de subvention.
- La demande, avec le montant de subvention proposé par le CUP, sera alors instruite par la Région afin notamment de vérifier la cohérence du dossier avec la fiche projet, l'avis formulé par le CUP et les règles d'intervention régionales/européennes (et notamment, pour les projets intervenants dans un secteur concurrentiel, le respect de l'encadrement des aides prévu par les réglementations nationale et européenne).

## **Programme FEADER-LEADER**

### **Répartition des dotations par axes et par priorités, subventions proposées et restant à proposer en CUP**

	Crédits FEADER LEADER Pays 2014-2020 (dotation)	Montant de subvention mobilisée à ce CUP	Restant à mobiliser en CUP
<b>Fiche action 1 – Vers un parcours entrepreneurial innovant</b>	420 000 €	25 232 €	20 911€
<b>Fiche action 2 - Vers des modes de production et de consommation durables et de qualité</b>	350 000 €		249 796 €
<b>Fiche action 3 – Vers une valorisation partagée de nos spécificités</b>	460 000 €		13 200€
<b>Fiche action 4 – Vers une appropriation des opportunités économiques offertes par la transition écologique et énergétique</b>	350 000€		260 170 €
<b>Fiche action coopération – Vers une dynamique de coopération interterritoriale et transnationale</b>	61 500 €		61 500 €
<b>Animation - Gestion</b>	396 391 €		359 748 €
<b>TOTAL DOTATION</b>	2 037 891 €	25 232 €	965 325 €

A partir de l'avis formulé par le CUP, le porteur de projet est invité à constituer son dossier de demande de subvention avec l'accompagnement du Pays. Après vérification par le Pays de sa conformité à la fiche, le dossier complet est transmis au service instructeur de la Région pour instruction réglementaire. Un deuxième passage en CUP (sans audition) est ensuite programmé pour avis définitif.

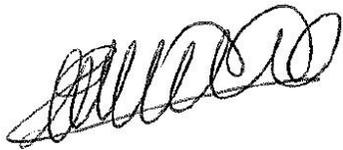
Projet - Maître d'ouvrage	Axe / Priorité du contrat Fiches actions	Décision (pour plus de précision, se référer à la fiche-projet)	Subvention (montant et fonds) et Dépense éligible proposées par le CUP	Subvention du Département
Création collective d'une maison du jardinage au naturel et de la biodiversité pour tous - Association Vert Le Jardin	Crédit région - Fiche action 2.3 : créer les conditions favorables à la création, la reprise et au développement des activités et des entreprises et à l'innovation	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 495 700 € soit un montant prévisionnel de 99 140 €	Subvention du Département sollicitée
Création d'une muséographie de la Maison Phare de l'Île Wrac'h - Association Îles et Phares des Abers	Crédit région - Fiche action 1.2 : soutien aux sites et équipements touristiques structurants de la destination Brest terres océanes	Avis favorable à l'unanimité	Région : 30 % d'une dépense prévisionnelle de 15 000€ soit un montant prévisionnel de 4 500 €	Subvention du département non sollicitée
Acquisition-démolition dans le cadre du projet de revitalisation du centre-bourg - Commune de Saint- Ségal	Crédit région - Fiche action 3.4 : accompagner et soutenir les projets d'aménagement urbains durables	Avis favorable à l'unanimité Armel LORCY en tant qu' élu de Saint-Ségal ne prend pas part au vote	Région : 10 % d'une dépense prévisionnelle de 230 000€ soit un montant prévisionnel de 23 000 €	Subvention du Département sollicitée
Restructuration du Conservatoire Botanique National de Brest - Brest métropole	Crédit région - Fiche action 1.1 : soutien aux équipements structurants du Pays de Brest	Avis favorable à l'unanimité	Région : 30 % d'une dépense prévisionnelle de 5 311 017 € soit un montant prévisionnel de 1 593 300 €	Subvention du Département sollicitée
Réhabilitation de l'école publique - Commune de Lannédern	Crédit région - Axe services collectifs essentiels	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 495 812 € (Plafonné à 150 000€ si montant de dépenses >750 000 €) soit un montant prévisionnel de 99 162 €	Subvention du Département non sollicitée

Aménagement de l'entrée nord de l'agglomération - Commune du Folgoët	Crédit région - Fiche action 3.4 : accompagner et soutenir les projets d'aménagement urbains durables	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 995 394 € (plafonnée à 200 000 €) soit un montant prévisionnel de 199 079 €	Subvention du département sollicitée
Tech Iroise : aménagement des espaces partagés - Communauté de communes du Pays d'Iroise	LEADER -Fiche action 1 : vers un parcours entrepreneurial innovant	Avis favorable à l'unanimité avec réserves Marc COATANÉA ne prend pas part au vote ainsi que André TALARMIN	Europe FEADER LEADER : 25 232 €	Subvention du Département non sollicitée
Aménagement de la place Saint-Antoine - Commune de Saint-Renan	Crédit région - Fiche action 3.4 : accompagner et soutenir les projets d'aménagement urbains durables	Avis favorable à l'unanimité	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 330 000 € soit un montant prévisionnel de 66 000 €	Subvention du Département sollicitée
Aménagement de la route de Pencran - Commune de Landerneau	Crédit région - Fiche action 3.4 : accompagner et soutenir les projets d'aménagement urbains durables	Avis favorable à l'unanimité Patrick LECLERC ne prend pas part au vote	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 147 000 € soit un montant prévisionnel de 29 400 €	Subvention du Département non sollicitée
Construction d'une passerelle mobile sur l'Élorn - Commune de Landerneau	Crédit région - Fiche action 3.4 : accompagner et soutenir les projets d'aménagement urbains durables	Avis favorable à l'unanimité Patrick LECLERC ne prend pas part au vote	Région : 20 % d'une dépense prévisionnelle de 395 000 € soit un montant prévisionnel de 79 000 €	Subvention du Département sollicitée

## Ajustements d'opérations suite à instruction

Plan d'actions du GIP Brest Terres Océanes (avril 2017 à mars 2018) - Brest terres océanes (1 <sup>er</sup> passage CUP - 04/04/2017)		La subvention initiale de 94 050 € est diminuée ce jour de 4 077 €, soit une subvention actualisée de 89 973 €	
Création d'un pôle d'activités économiques tertiaire à Saint Renan - CC Pays d'Iroise (1 <sup>er</sup> passage CUP - 17/11/2015)		La subvention initiale de 228 000 €, mobilisée sur la période de 2014-2016, est abondée de 54 433 €, sur la période 2017-2020, soit une subvention actualisée de 282 433 €	

Les fiches-projets rédigées à l'issue du CUP sont contractuelles et annexées à ce présent document, les dossiers de demande de subvention devront être conformes au contenu des fiches-projets



André TALARMIN  
1<sup>er</sup> Vice -Président du Pays Brest



Marc COATANÉA  
Conseiller régional référent